

ARTICLE : Bois de Selle– 77SPC0028

Ce document contient les instructions d'installation pour les planches de vinyle de luxe à noyau rigide Golden Select.

IMPORTANT : À CONSERVER POUR RÉFÉRENCE ULTÉRIEURE. LIRE ATTENTIVEMENT.

REMARQUE IMPORTANTE : Le propriétaire du revêtement de sol doit inspecter le produit afin de constater sa couleur, son fini et sa qualité avant de procéder à l'installation. Le fabricant ne sera pas tenu responsable des coûts engagés lorsqu'un revêtement de sol affichant des défauts apparents a été installé.

MISE EN GARDE IMPORTANTE : Votre revêtement de sol résilient (souple) **actuel**, de même que l'endos, le feutre de doublure, l'adhésif bitumineux ou d'autres adhésifs **POURRAIENT** contenir des fibres d'amiante et de la silice cristalline. **NE PAS** poncer, ébrécher, sabler, percer, scier ou pulvériser ces matériaux de quelque façon que ce soit, à la main ou mécaniquement, ni les soumettre à une pulvérisation de billes. Il faut éviter de produire de la poussière lorsque vous travaillez avec ces matériaux. L'inhalation de la poussière provenant de ces matériaux constitue un risque connu de cancer et de problèmes des voies respiratoires. À moins que vous ne soyez **absolument convaincu** que le revêtement de sol résilient que vous retirez ne contient pas d'amiante, vous devez supposer qu'il peut en contenir. La réglementation locale pourrait exiger que les matériaux du revêtement soient soumis aux analyses d'un organisme ou d'un laboratoire autorisé pour vérifier s'ils contiennent de l'amiante. Si les analyses confirment que le revêtement contient de l'amiante, ces constatations pourraient commander que les matériaux soient retirés et enlevés selon les modalités décrites dans la réglementation. Pour en savoir plus, consultez la version la plus récente de la publication suivante du Resilient Floor Covering Institute (RFCI) : « Recommended Work Practices for Removal of Resilient Floor Coverings » (www.rfci.com <http://www.rfci.com/>).

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

Toutes les instructions et recommandations sont basées sur les informations les plus récentes. Elles doivent être suivies pour une installation adéquate.

- Les sous-couches séparées doivent être retirées avant l'installation.
- Les planches de vinyle doivent être installées à l'intérieur, dans un milieu où la température et l'humidité sont contrôlées, soit entre 18 °C et 29 °C (65 °F et 85 °F). **Elles ne doivent JAMAIS être installées à l'extérieur ou dans un garage quelconque.**
- Les planches de vinyle doivent s'acclimater au milieu où elles seront installées pour une durée de 48 heures avant le début de l'installation.
- Les planches de vinyle ne doivent être installées qu'une fois l'aire d'installation bien nettoyée et exempte de débris qui risqueraient d'endommager le produit installé.
- Pendant l'installation, mélanger et installer les panneaux en alternant d'une boîte à l'autre, afin de réduire les variations dans les nuances et les teintes.
- Une fois les planches de vinyle installées, veiller à les protéger contre une exposition prolongée aux rayons du soleil.
- Les planches de vinyle ne doivent pas être installées avec de l'adhésif. L'utilisation de colles de toutes sortes pendant l'installation annule la garantie.
- Les planches de vinyle ne doivent pas être installées dans un environnement non chauffé comme un chalet, un véhicule récréatif ou un solarium.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU SOUS-PLANCHER

Quoique les planches de vinyle de luxe à noyau rigide soient conçues à titre de revêtements de sol de type « planchers flottants » et qu'elles doivent être installées comme telles, une bonne préparation du sous-plancher demeure une partie primordiale d'une installation réussie. Un sous-plancher rugueux ou inégal risque de se voir à travers le nouveau plancher, donnant une surface peu esthétique, ce qui risquerait de causer une usure excessive des endroits surélevés ou des affaissements dans les endroits creux. **Le sous-plancher doit être nivelé à plat à 4,7 mm (3/16 po) par 3,3 m (10 pi).** Le surfaçage des sous-planchers et des couches de sous-finition doit être effectué à l'aide d'une pâte de colmatage pour ciment Portland hydrofuge qui ne se contracte pas.

A. Sous-planchers en béton

- Les sous-planchers en béton doivent être secs, lisses et libres de poussières, de dissolvants, de graisses, d'huiles, de composés d'étanchéité pour asphalte et d'autres corps étrangers. La surface doit être rigide et dense, exempte de toute poudre ou de tout effritement.
- Les dalles de béton neuves doivent être complètement sèches (depuis au moins six semaines) et durcies. Il incombe à l'installateur de couvrir le plancher de déterminer si le béton est suffisamment sec pour l'installation du revêtement de sol.
- Les trous, rainures, joints de dilatation et autres affaissements doivent être remplis avec une sous-couche en latex modifié et polis à la truelle, au niveau avec la surface environnante.
- Les sous-planchers en béton doivent avoir un minimum de 6 mil de pare-vapeur entre le béton et le plancher.

B. Sous-planchers en bois

- Les sous-planchers en bois doivent être suspendus à au moins 45,5 cm (18 po) du sol. Il faut prévoir une aération transversale. La surface du sol d'un vide sanitaire doit être recouverte d'un coupe-vapeur adéquat.
- Les sous-planchers en bois installés directement sur le béton ou sur des solives ne sont PAS adéquats.
- Tous les panneaux de contreplaqué composite peuvent être utilisés pourvu qu'ils soient lisses, plats, bien charpentés et sans déviations. L'utilisation de panneaux de lamelles orientées (OSB), de flocons ou de particules agglomérées n'est pas recommandée.
- Si la surface du sous-plancher de bois n'est pas lisse, l'installation d'une sous-couche en contreplaqué de 6 mm (¼ po) de qualité extérieur, poncée sera nécessaire.
- Le sous-plancher de bois doit être sec et sécuritaire.

C. Revêtements de sol existants

- Les planches de vinyle peuvent être installées sur la plupart des revêtements de sols existants, à condition que la surface de plancher existante soit lisse ou qu'il soit possible de la rendre lisse.
- Les carreaux de céramique doivent être lissés en appliquant un recouvrement à base de ciment tel qu'un produit de ragréage ou un liant de nivelage conçu spécifiquement pour lisser les joints de coulis de la céramique.
- Les planchers existants résilients ou souples pourraient nécessiter l'application d'un niveleur de gaufrage par-dessus un plancher très bosselé. Les planchers ou tapis vinyliques très coussinés ou les planchers en vinyle composés de plusieurs couches ne sont PAS des sous-planchers adéquats.

D. Chauffage intérieur radiant et chauffage par le sol

- Utiliser uniquement un adhésif de revêtement recommandé sur le substrat de contreplaqué recommandé par le fabricant.
- Lors de l'installation sur des sous-planchers chauffants radiants, couper le chauffage avant d'entamer l'installation et le maintenir fermé pendant les travaux et pour une durée de 24 heures après l'installation.
- Ne pas couper le chauffage risque de raccourcir le temps de travail de l'adhésif.
- La température du sol ne doit pas excéder 29 °C (85 °F).
- Peut être installé sur un système de chauffage par le sol électrique, à l'eau ou de tout autre type.
- Le non-respect des directives du fabricant d'adhésif peut entraîner une défaillance et l'annulation de la garantie.

MISE EN GARDE : LES TAPIS DE CHAUFFAGE NE SONT PAS RECOMMANDÉS AVEC LES PLANCHES DE VINYLE. IL EST PRÉFÉRABLE D'INSTALLER LES PLANCHES EN VINYLE SUR DES SYSTÈMES DE CHAUFFAGE INTÉGRÉS AU SOL.

OUTILS ET FOURNITURES NÉCESSAIRES

Scie à coupe transversale, ligne / corde à craie, crayon, ruban à mesurer, bloc de frappe, maillet en caoutchouc, levier d'installation (barre à clous), ruban de peintre, lunettes de sécurité, carré de charpentier, couteau à lame rétractable.

INSTALLATION

AGENCEMENT DES PLANCHES

Ne pas fixer chaque planche de vinyle au sous-plancher, car elles sont conçues pour être flottantes. Tous les chambranles de porte doivent être dégagés et les armoires ne peuvent pas être installées au-dessus des planches de vinyle. Des moulures murales et des bandes de transition doivent être installées sur tous les bords de la planche exposés, mais ne doivent pas être fixées à travers celles-ci.

- Tout d'abord, déterminer l'orientation des planches. Généralement, pour les produits de planches, le plancher couvre la longueur de la pièce. Il peut y avoir des exceptions, car il s'agit d'une question de préférence.
- Pour éviter des largeurs de planche étroites ou des longueurs de planche courtes près des murs / portes, il est important de planifier. En utilisant la largeur de la pièce, calculer le nombre de planches pleines entrant dans la zone et l'aire qui doit être couverte par des planches partielles. Diviser l'espace restant par deux pour calculer la largeur des planches partielles. Répéter ces étapes sur la longueur.
- IMPORTANT : si la première rangée de planches n'a pas besoin d'être taillée en largeur, il faudra couper la languette non supportée de sorte qu'un bord propre et solide soit vers le mur.
- Des trous de dilatation de 8 mm (5/16 po) à partir du mur doivent être conservés pendant l'installation. C'est l'espace prévu pour l'expansion naturelle et la contraction des planches.
- Si le revêtement de plancher est plus long ou plus large que 20 m (66 pi) ou situé entre les pièces, vous devrez installer une bande de transition murale ou une moulure en « T ».
- Les planches devraient être installées de gauche à droite. Dans le coin supérieur gauche de la pièce, mettre la première planche en place de manière à exposer les rainures de la tête et du côté.
- En partant de la gauche avec la languette vers le mur, placer soigneusement le premier panneau en place (image 1).
- Placer la languette inférieure de la deuxième planche dans la rainure de la première planche. Appuyer fermement pour verrouiller l'extrémité courte, de préférence en tapotant légèrement sur le joint avec un maillet en caoutchouc. Continuer de cette manière jusqu'à atteindre la planche finale dans la première rangée.
- Couper le morceau de planche finale à la longueur nécessaire.
- Commencer la deuxième rangée avec la pièce découpée à partir de la première rangée (image 2). Si la pièce coupée est inférieure à 20 cm (8 po), ne pas l'utiliser. Au lieu de cela, commencer par une nouvelle planche d'une longueur d'au moins 20 cm, ce qui permettra d'obtenir 20 cm entre les joints d'extrémité sur les planches adjacentes.
- Positionner la première planche de la deuxième rangée en inclinant légèrement vers le haut et en poussant la languette de verrouillage de côté vers l'avant pour l'emboîter (image 2). Faire glisser la planche vers la gauche pour aligner les bords de l'extrémité.
- Insérer délicatement la planche jusqu'à ce que la languette et la rainure se verrouillent sur le côté et les extrémités.
- Appuyer fermement sur le joint d'extrémité, tapoter de préférence avec un maillet en caoutchouc pour engager pleinement l'extrémité courte.
- Installer les planches et les rangées restantes de la même manière (images 3 et 4).

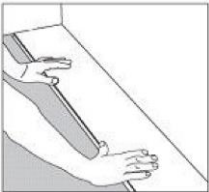


Image 1

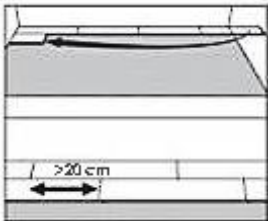


Image 2

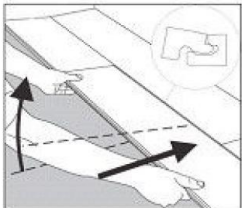


Image 3

- Couper la dernière planche à la taille requise. Au besoin, compléter l'ajustement serré en tapotant la planche en place avec une barre à clous.
- Lorsque possible, utiliser des pièces découpées de rangées précédentes comme la planche de départ afin de réduire les retailles.
- Pour un meilleur aspect, maintenir 20 cm d'espace entre les joints d'extrémité après les quatre premières rangées.
- La dernière rangée devra peut-être être coupée dans le sens de la longueur.
- Placer la dernière rangée de planches pour tenir compte de la dernière rangée de planches installées. Utiliser un morceau de planche comme guide pour tracer le contour du mur.
- Marquer où la planche sera coupée. Si l'ajustement du mur est simple et droit, mesurer et effectuer la coupe selon les dimensions appropriées.
- Une fois les planches coupées, positionner les planches et serrer l'ajustement à l'aide de la barre à clous.



Image 4

INSTALLATION SOUS UN CHAMBRANLE DE PORTE

- L'installation sous des moulures (tels que des chambranles de porte) peut exiger que la lèvre supérieure de la rainure à l'extrémité soit réduite en taille.
- À l'aide d'un petit rabot ou d'un couteau utilitaire, couper soigneusement le rebord de la rainure (image 5).
- Une fois le rebord de la rainure taillé, mettre la planche en place et serrer avec une barre à clous pour tester un ajustement serré. L'installateur doit être certain que l'espace de dilatation requis a été maintenu et que le plancher n'est pas pincé.
- Si l'ajustement est incorrect, recouper jusqu'à ce que l'ajustement soit correct.
- Placer une ligne de colle sur la lèvre inférieure de la rainure.
- Insérer la languette dans la rainure et serrer avec une barre à clous. Tenir la planche en place avec du ruban de peintre jusqu'à ce que la colle soit sèche. Ne pas employer de ruban adhésif, car ceci pourrait endommager la finition des planchers.

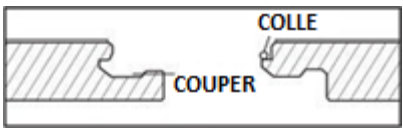


Image 5

APRÈS L'INSTALLATION

- Le plancher devrait être l'un des derniers éléments installés dans un projet. Afin de protéger les planchers pendant que d'autres projets sont en cours, utiliser du papier de colophane et du ruban de peintre pour maintenir le papier de colophane sur le sol (d'autres rubans peuvent endommager la finition). Nettoyer soigneusement le sol avant de poser le papier de colophane afin qu'aucun débris ne soit pris en dessous. NE PAS EMPLOYER de films plastiques ou d'autres revêtements non respirants, qui risqueraient d'endommager le plancher en retenant une humidité excessive.
- Nettoyer ou aspirer la poussière du plancher pour éliminer toute saleté ou tout débris.
- Il est suggéré de polir le plancher avec des tampons en laine d'agneau afin d'en retirer les écharde, les résidus, les empreintes de pieds, etc.
- Installer toutes les pièces de transition qui pourraient être nécessaires (réducteurs, moulures en T, nez, etc.)

PROTECTION ET ENTRETIEN

L'achat d'un revêtement de sol de qualité et un entretien régulier sont gages de la beauté durable d'un plancher.

- Les meubles doivent être déplacés sur le plancher nouvellement installé à l'aide d'un diable, sur des panneaux durs.
- Éviter l'exposition prolongée aux rayons directs du soleil. Il est recommandé de fermer les stores ou les rideaux pendant les heures où le soleil plombe. Les revêtements de sol exposés à la chaleur excessive et à la lumière pourraient subir une dégradation thermique. Prendre les précautions appropriées afin de réduire les effets négatifs potentiels sur le revêtement de sol.
- L'huile ou les produits à base de pétrole peuvent entraîner une décoloration du plancher. Veiller à ne pas renverser de scellant d'asphalte, d'huile d'automobile sur le revêtement de sol en vinyle.
- Les meubles fréquemment déplacés doivent être munis de plaquettes de feutre pour éviter de gratter le sol. Les meubles et les appareils lourds doivent être munis de protecteurs de sols de grande surface non colorés. Les meubles avec roulettes ou roues doivent être faciles à faire pivoter et adaptés aux sols résilients. ÉVITER les roulettes-boules, car elles peuvent endommager le sol.
- Utiliser des tapis d'entrée aux portes pour éviter que la saleté et le sable n'endommagent le sol.
- Balayer ou passer l'aspirateur régulièrement pour enlever la saleté. NE PAS EMPLOYER un aspirateur muni d'une barre de battage ou sinon désactiver celle-ci.
- ÉVITER d'utiliser un balai électrique avec fond en plastique rigide, sans rembourrage.
- Nettoyer immédiatement les déversements.
- Utiliser une vadrouille humide au besoin avec de l'eau propre et un nettoyant pour plancher dilué. NE PAS EMPLOYER de nettoyants forts, produits chimiques, outils de lavage abrasifs, détergents, nettoyants abrasifs ou produits qui ne nécessitent aucun rinçage.
- Les sols en vinyle, comme d'autres types de sols lisses, peuvent être glissants lorsqu'ils sont humides. Laisser au sol le temps de sécher après le lavage. Essuyer immédiatement tout déversement et toute substance étrangère ou trace de pieds humides.

RÉPARATIONS

Dans les rares cas où une planche de vinyle de luxe à noyau rigide serait endommagée pour une raison quelconque, la méthode de réparation la plus simple consiste à détacher soigneusement les planches (en protégeant les bords de la languette et de la rainure), jusqu'à ce que la planche endommagée s'enlève. Ensuite, remplacer la planche endommagée par une planche neuve et réassembler les planches détachées. Cela fonctionne typiquement pour les planches qui sont à proximité des deux longs côtés d'une pièce.

Pour les planches endommagées qui ne se trouvent pas à proximité des deux longs côtés d'une pièce, il faudra probablement retirer les planches endommagées et en insérer de nouvelles sans les rainures courtes et longues d'extrémité.

- À l'aide d'un couteau utilitaire tranchant et d'une règle à tracer, découper le centre de la planche endommagée en laissant une bande d'environ 2,5 cm (1 po) attachée aux planches adjacentes.
- À partir des quatre coins de la planche, couper soigneusement vers les rebords intérieurs jusqu'à l'espace laissé par la planche découpée.
- Détacher soigneusement les bords de la planche endommagée des planches adjacentes en veillant à ne pas endommager les languettes et les rainures de celles-ci.
- À l'aide d'un couteau utilitaire, retirer la bande de la languette sur les extrémités longues et courtes de la planche de remplacement. De plus, retirer la bande de la rainure sur l'extrémité courte de la planche de remplacement.
- Installer un ruban adhésif à double face pour tapis le long des trois côtés des planches adjacentes, où les languettes et la rainure de la planche de remplacement ont été retirées. Seule la pellicule supérieure du ruban adhésif pour tapis doit être retirée. La face inférieure du ruban adhésif NE DOIT PAS être collée sur le dessus du sous-plancher.
- Positionner la planche de remplacement en enclenchant la rainure de la longue extrémité dans la languette de la planche adjacente, en appuyant sur les trois autres côtés. Le ruban adhésif pour tapis maintiendra la planche de remplacement solidement en place contre les planches adjacentes. Utiliser un rouleau à main pour assurer une bonne adhésion du ruban.

GARANTIE

Golden Select^{MC} certifie à l'acheteur original que le revêtement de sol ci-inclus est garanti pendant une période de **35 ans pour un usage résidentiel et 15 ans pour un usage commercial**. La garantie stipule que :

- Le revêtement de sol est libre de tout défaut de fabrication.
- La surface du revêtement de sol ne se détériore pas sous un usage normal.

Les conditions suivantes s'appliquent à la garantie et peuvent annuler celle-ci si elles ne sont pas suivies à la lettre :

- Le plancher doit être installé en suivant le guide d'installation.
- Toute réclamation pendant la période de la garantie doit être présentée dans les trente (30) jours après constatation des dommages.
- Tout dommage causé à la surface d'usure doit être évident et visible, et mesurer au moins 13 cm² (2 po²).
- Une preuve d'achat, telle qu'un contrat de vente, est obligatoire pour faire une réclamation de service sous garantie.
- La garantie n'est pas transférable.
- Le fabricant se réserve le droit de désigner un représentant pour inspecter le revêtement de sol en question et prélever des échantillons à des fins d'analyse.
- La garantie comprend le matériel de remplacement, mais exclut les couts liés à la main-d'œuvre.

EXCLUSIONS DE LA GARANTIE

- Les dommages attribuables à une mauvaise installation ou un entretien ou nettoyage inadéquat.**
- L'utilisation de sous-couche séparée pendant l'installation.
- L'utilisation de toute colle ou substance adhésive ou de tout type de dissolvant pendant l'installation.
- L'installation des planches de vinyle dans un environnement extérieur / en plein air ou dans n'importe quel type de garage.**
- Les dommages causés par un impact important, des éraflures, des coupures, un incendie, des dégâts d'eau, des modifications, ou toute autre usure ou dommage causé par un cas de force majeure.
- L'utilisation des planches de vinyles emboîtables dans un environnement non chauffé comme un chalet, un véhicule récréatif ou un solarium.
- Les dommages causés par des savons, des détergents, des produits chimiques corrosifs, des pansements, des nettoyants forts ou de la cire.
- Les dommages causés par un impact, une égratignure, une coupure, une matière inflammable ou encore, à la suite d'un incendie, de dégâts d'eau, d'altérations ou de toute autre usure ou tout autre dommage causé par un désastre naturel.
- Les dommages causés par les chaussures à talons hauts, les brûlures, les brûlures de cigarette, les coupures, les égratignures, les creusements, les entailles, y compris les dommages imputables à l'utilisation de revêtements protecteurs et de coussinets inadéquats, les taches causées par les colorants provenant de tapis, engrais, charbon, goudron, scellants pour entrées de garage, fuites d'huile ou autres substances semblables.
- Les dommages attribuables à de la moisissure dans le sous-plancher.
- La décoloration causée par la moisissure ou une inondation, une fuite de tuyauterie, une infiltration d'eau à travers des portes coulissantes ou toute autre situation semblable.
- La décoloration causée par l'exposition directe à la lumière solaire.
- L'altération (affaiblissement) de la couleur causée par l'utilisation de carpettes ou de tapis de plancher. Ne pas utiliser des tapis qui se décolorent, comme les tapis en caoutchouc.

Pour de l'aide avec l'installation, veuillez communiquer avec le service de soutien technique par téléphone au 1-800-267-3183 ou par courriel à techsupport@goldenselect.ca. Pour communiquer avec notre service à la clientèle, prière de vous adresser à l'adresse info@goldenselect.ca. Pour toute question concernant la garantie, veuillez contacter notre service à la clientèle par courriel à warranty@goldenselect.ca. Pour consulter notre site web, dirigez-vous vers www.goldenselect.ca.